



Communiqué de presse
Neuchâtel, le 1^{er} mars 2017

Le Conseil des Etats se prononce sur la révision de la Loi sur le génie génétique Le moratoire sur la culture d'OGM est prolongé de 4 ans

Le moratoire est une histoire couronnée de succès. Voté en 2005 grâce à l'initiative « sans OGM » portée par StopOGM et d'autres organisations partenaires, il a été prolongé par deux fois. En 2017, il devait prendre fin. Le CE suit le Conseil national pour une troisième prolongation.

Une minorité de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-CE) avait cependant proposé une prolongation de huit ans (2025) qui n'a donc pas trouvé de majorité au CE lors du vote. Ceci est dommage car il aurait évité au Parlement de nouvelles discussions dans quatre ans sans que de nouvelles informations ne soient disponibles. En effet, une variété GM nécessite pour le moins 10 ans pour être développée puis commercialisée. Il est donc possible de savoir aujourd'hui ce qui sera proposé sur le marché dans quatre ans. Rien de nouveau, uniquement des plantes herbicide tolérantes ou produisant des toxines insecticides Bt. Ces plantes sont reconnues inutiles pour l'agriculture et les agroécosystèmes suisses. Les connaissances scientifiques démontrant les impacts environnementaux et socio-économiques fortement négatifs de la production d'OGM et de la production agricole industrielle et intensive pour laquelle les OGM sont développés ne cessent quant à elles de s'accumuler et ne feront certainement pas pencher la balance pour un feu vert de la culture des OGM. Toute une série de nouvelles techniques de modification génétique sont en cours d'évaluation par l'Office fédéral de l'environnement et l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). Les variétés obtenues par ces techniques ne seront pas disponibles avant 8 ans.

L'analyse coûts-bénéfices réalisée par l'OFAG arrive à la conclusion que la coexistence n'est pour l'instant pas concurrentielle en Suisse. Bien que le Conseil fédéral considère la culture d'OGM comme improbable dans les prochaines années, il propose néanmoins une réglementation pour la coexistence au sein de zone « avec OGM » à la tombée du moratoire. Heureusement, ni le Conseil national ni le CE n'ont suivi cette proposition contradictoire.

Les consommatrices et consommateurs suisses ne veulent pas d'OGM ni dans leurs champs, ni dans leurs assiettes. L'agriculture et le commerce suisse n'a pas subi de dommages suite au moratoire prolongé, bien au contraire elle profite de l'image « sans OGM ». Tous les grands labels alimentaires suisses misent sur des produits sans OGM. La coexistence engendrerait, en plus des coûts liés à la séparation des filières et des pertes engendrées par les futures contaminations, un surcroît de bureaucratie coûteux pour la Confédération, les cantons, l'agriculture et toute la filière de commercialisation. C'est pourquoi la majorité des cantons, des agriculteurs, du commerce de détail et des organisations de consommateurs s'y opposent.

Il faut encourager une agriculture orientée vers le local qui préserve les ressources et qui produit des aliments acceptables sur le plan social et écologique. Les plantes génétiquement modifiées ne permettent pas de poursuivre une telle stratégie qualitative.

Informations complémentaires :
Isabelle Chevalley, Présidente, 079 627 92 30